



Projet Pédagogique
ALAE VICTOR HUGO
Année 2021-2022

UN ENGAGEMENT
ÉDUCATIF
AU CŒUR
DES TERRITOIRES





SOMMAIRE

Présentation de la structure	3
L'ENVIRONNEMENT DU PROJET.....	3
Champs d'action du projet.....	3
Caractéristiques	3
La structure et son environnement.....	4
Les dispositifs	6
LE PUBLIC VISE.....	7
Caractéristiques par tranche d'âge	7
Caractéristiques du public de l'Accueil de loisirs	9
LES OBJECTIFS DU PROJET.....	10
Le projet éducatif fédéral Léo Lagrange.....	10
Les objectifs du PEL - PEdT	11
Les objectifs du Plan Mercredi	13
Les objectifs généraux.....	14
Les objectifs opérationnels	15
Les projets d'activités.....	17
Les projets d'enfants	17
LES METHODES PEDAGOGIQUES	18
LES MOYENS.....	20
Les humains.....	20
Le matériel	22
Les espaces.....	22
Les relations	23
Financiers	23
Les partenaires	23
Le fonctionnement de la structure	24
La communication	27
L'EVALUATION.....	29
L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP	31
La Fédération Léo Lagrange Fédération	33
La Délégation Nationale Enfance	34



Présentation de la structure

L'ENVIRONNEMENT DU PROJET

Champs d'action du projet

La Fédération Léo Lagrange, fédération d'éducation populaire, dans son projet élaboré en 2010 se donne comme enjeux le **développement de « l'esprit critique, le goût pour la vie en société, le sens des responsabilités, la convivialité et, par-dessus tout, l'intérêt de l'autre »**.

La **ville de Perpignan** a renouvelé son appel d'offre en juin 2020 pour « l'Acquisition d'heures d'accueil enfants extrascolaire, d'heures d'animation périscolaire et de journées d'ouverture en accueil de loisirs - Années scolaires 2020/2021 à 2023/2024 ».

Les prestations concernées sont réparties en 4 lots, dont le lot n°1 concernant la partie « Nord » de Perpignan.

Ce lot relevant des marchés publics « à bons de commande » a été attribué à la Fédération Léo Lagrange Méditerranée :

- **9 ALAE** sont concernés et portent sur l'élaboration, la gestion et la coordination de projets pédagogiques, couvrant les temps du midi et du soir,
- **6 ALSH**, lors des périodes des mercredis, des petites et/ou des grandes vacances, en assurant l'accueil en gestion directe, des enfants inscrits sur les structures référencées.

Depuis le décret du juillet 2018, les ALSH du mercredi deviennent périscolaires. Ce sont donc **4 ALSH périscolaires** et **6 ALSH Extrascolaires** que la Fédération Léo Lagrange Méditerranée gère.

Caractéristiques

Le territoire « Nord » de Perpignan, couvert par les actions de Léo Lagrange dans le cadre du marché public se situe au nord du fleuve Têt.

L'INSEE y procède, à des fins statistiques au découpage de 3 quartiers IRIS : le Bas Vernet Ouest, le Bas Vernet Est et le Haut Vernet.

L'établissement scolaire Victor Hugo primaire est situé rue Raoul Dufy, à Perpignan. Implanté dans le quartier Nord du Moyen Vernet il est en Réseau d'éducation prioritaire renforcé.

Les travaux de réhabilitation des barres 1 et 5 et de ses 56 logements du quartier où se situe l'école VICTOR HUGO ont débutés. Cela doit permettre d'améliorer considérablement le confort et le cadre de vie dans ces habitations situées au cœur d'un quartier prioritaire.

De nombreuses constructions existent dans ce quartier, la création de nouveaux aménagements a permis de le dynamiser : le lycée Maillol, l'Hôpital St Jean, deux stades, un gymnase, un espace aquatique, un restaurant Mc Donald.



Des épiceries de quartier sont encore ouvertes, ainsi qu'un bureau de poste et des pharmacies.

Le réseau de bus Sankéo propose 8 lignes différentes qui permettent de transporter la population vers le centre-ville de Perpignan, vers les enseignes commerciales et l'hôpital.

La structure et son environnement

Le quartier

Depuis la destruction des barres 2 ,3,4 d'habitations HLM, le quartier a été déserté. On constate un retour au calme quant à la délinquance qui a été observé par le passé.

La réhabilitation des bâtiments embellit le quartier qui avait mauvaise réputation.

Les habitants sont en grande précarité, Mais au fil des années, on constate que la population de ce quartier est de plus en plus concernée par le travail. Il y a une volonté des habitants de vouloir sortir de leurs situations précaires.

Les structures éducatives du quartier DIAZ qui accueillent les enfants sont : le stade BRUTUS, le foyer laïque du haut Vernet en partenariat avec l'école et le centre de loisirs dans des projets annuels. Le Gymnase DIAZ très fréquemment utilisé par les différents clubs de la ville, le centre de loisirs, le collège PONS.

La plupart des enfants du quartier fréquentent peu les centres de loisirs qui leurs sont proposées sur le quartier DIAZ : le centre de loisirs PRIMAIRE et MATERNEL, les clubs sportifs (basket et rugby), le club ado.

Un quartier qui est un peu laissé à l'abandon, ces faits ont été observé notamment depuis la fermeture du centre social qui dynamisait le quartier.

L'école VICTOR HUGO- :

Environ 200 élèves sont scolarisés à l'école pour 13 classes dont une classe pour l'inclusion scolaire (ULIS) et 1 classe de l'ITEP Peyrebrune de Néfiach. L'équipe éducative est composée de 12 professeurs des écoles, de 7 AESH tournants sur plusieurs structures et de deux services civiques. L'enseignante de la classe ITEP ne dépend pas de l'éducation nationale.

Les niveaux des classes sont répartis ainsi :

3 classes de CP (une quinzaine d'élèves par classe)

3 classes de CE1 (environ 14 élèves par classe)

2 classes de CE2 (environ 22 élèves par classe)

3 classes de CM1/CM2 (environ 22 élèves par classe)





1 classe ULIS (9 enfants dans la classe) et 1 classe ITEP (8 enfants dans la classe)

Le bâtiment est sur 2 niveaux. Un ascenseur permet l'accès à l'étage pour les enfants qui seraient dans l'incapacité de prendre les escaliers.

1 salle de motricité est mise à disposition, ainsi qu'une bibliothèque, une salle informatique, un coin cuisine, 2 cours extérieur et un plateau de jeux. Une web radio/vidéo est en train de voir le jour sur l'établissement (Projet cité éducatif).

Le projet d'école



Pourquoi l'école Victor HUGO ?

Un constat de départ alarmant.

- La Diagonale du Vernet un quartier dans le plan de rénovation urbaine qui a entraîné des mouvements de population dans et hors de la Cité Diaz. Ce qui a engendré : - Un climat scolaire fragile dû à une cohabitation compliquée des communautés magrébine et gitane.
- Des élèves décrocheurs dès l'école maternelle du fait d'un contexte social alarmant : - Grande précarité. - Familles en total décalage avec les codes de l'institution scolaire.
- Un absentéisme marqué.
- Des résultats scolaires nettement en - deçà des attendus.

Un projet innovant : pour quels objectifs ?

Du fait de l'hétérogénéité des élèves, il s'agit de créer un sentiment d'appartenance à l'Ecole pour renforcer l'alliance éducative, la réussite scolaire, la coopération, la solidarité, la responsabilisation et la motivation dans la construction des apprentissages. Mais aussi : d'enseigner autrement en organisant les apprentissages différemment à savoir les fondamentaux le matin et les autres disciplines l'après-midi en travaillant à partir de thématiques adossées aux programmes nationaux



portées par des « Maisons ». D'où l'idée en complément du projet mené sur le climat scolaire, de créer une école « Harry POTTER » ou à la manière de « Poudlard»....

Les objectifs opérationnels :

- Au niveau de l'école : Améliorer le climat scolaire en renforçant le sentiment d'appartenance chez tous les « acteurs ».
- Au niveau des élèves : - Faire que chaque élève construise sa posture d'élève en renforçant sa motivation, son engagement face aux apprentissages, - Améliorer les résultats scolaires.
- Au niveau des enseignants : Enseigner autrement en changeant ses gestes professionnels.
- Au niveau de l'équipe éducative : Renforcer la Co – éducation.

La description de l'action :

- Les élèves co-réalisent les blasons des maisons de l'école.
- En début d'année, il y a une cérémonie destinée à répartir les élèves du CP au CM2 dans des maisons à thèmes et à chaque fin de mois le blason de l'école revient à l'une des maisons.
- Deux enseignants sont responsables d'une maison (en moyenne 35 élèves par maison). Chaque élève porte un signe distinctif qui permet d'identifier à quelle maison il appartient.
- Chaque journée de classe débute par un rituel commun.
- Chaque maison en fonction de sa thématique organise, chaque année, une action forte associant tous les élèves.
- Les parents sont régulièrement associés à des temps forts dans l'année, temps qui peuvent être mis en place sur les temps scolaires et péri - scolaires.
- A la fin de l'année, il y a une remise de diplôme pour le passage dans la classe supérieure et de livres pour le passage du CM2 à la 6^{ème}. Cette remise de livres se fait au collège à chaque élève de CM2 par un élève tuteur de 6^{ème}

Les dispositifs

- Contrat Ville (secteur Collège Pagnol et Pons en REP+)
- Contrat urbain de cohésion sociale
- Contrat Territoriale Globale,
- Projet Educatif Local
 - Projet Educatif De Territoire
 - Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle
 - APU



- Dispositif de réussite éducative
- Contrat local d'accompagnement à la scolarité

LE PUBLIC VISE

Enfants du périscolaire :

<i>Les temps d'accueils</i>	<i>Effectifs enfants</i>
<i>Midi</i>	70
<i>Garderie midi</i>	5
<i>Soir</i>	20

En moyenne, il y a 70 enfants qui mangent à la cantine par jour, pour 86 inscrits. Il y a également 26 enfants inscrits sur les temps garderie, 5 qui viennent sur la garderie du midi, et une moyenne de 20 pour les temps de garderie du soir.

L'absentéisme est un élément important sur le groupe scolaire, il y a une différence entre le nombre d'enfants inscrits et le nombre d'enfants présents. C'est un élément à prendre en compte lors des propositions des activités et du fonctionnement mis en place.

En pleine période de COVID-19, nous sommes touchés, car la moindre maladie amène les parents des enfants à se faire tester, et peut impacter nos effectifs. Une baisse d'effectifs est observée le vendredi car les enfants de la classe ITEP (6 enfants) ne sont pas présents.

Il y a une grande diversité de catégories socio-culturelles dans le public accueilli par l'ALAE. Il y a quelques familles dont les deux parents travaillent et les enfants sont inscrits sur tous les temps. Les familles dont nous accueillons les enfants ont souvent un des deux parents qui travaillent et sont principalement biparentales.

Caractéristiques par tranche d'âge

Besoin...	De 6 à 9 ans	De 10 à 11 ans
D'imitation/ de création	Les jeux d'imitation sont plutôt des jeux d'imagination malgré l'imitation du groupe social. Les créations sont plus réalistes, plus proches de la réalité car l'enfant maîtrise mieux son corps et ses gestes, de plus il connaît mieux le monde et peut aussi le représenter plus fidèlement.	Les jeux d'imitation sont plutôt des vedettes de télé, de l'actualité ou du sport. Besoin de créer une mini société à l'image de la société adulte. Phénomène de bande. Les créations sont l'aboutissement d'un projet complexe dont la réalisation nécessite du temps, des gestes techniques, une collaboration.



		Matériaux et techniques sont au service de la création.
de fiction, imaginaire/ de réel	Jeux symboliques Grande soif de connaissance, grande curiosité, besoin d'ordre, de classification.	Possibilité d'intérioriser, rêverie. L'enfant peut comprendre le réel car il a un raisonnement logique. Besoin de redécouverte de son propre corps et du corps de l'autre (partenaire).
De socialisation/ d' « autonomie »	Il y a une action concertée entre les enfants, la relation entre les enfants s'approfondit. Besoin de connaître les autres enfants. Désir de se voir confier des missions, responsabilité sous l'œil de l'adulte.	Possibilité de coopération dans les projets collectifs, appréhension de la société et du monde adulte, connaissance du partenaire du même sexe, de sexe différent. Envie d'indépendance, responsabilité
D'aimer, d'être aimé/	L'enfant va vers ses pairs. Besoin d'aimer et d'être aimé des autres enfants.	Nécessité d'abandonner les objets parentaux. Conflit ouvert avec ses parents.
De mouvement	L'enfant contrôle ses mouvements. Augmentation de la force mais pas de la résistance ; c'est l'âge de la vitesse, début de l'acceptation des règles	
De sécurité / de se confronter aux risques, d'affronter le danger	L'appartenance à un groupe d'enfants est sécurisante. Recherche du risque calculé et de sensations fortes, de vitesse, besoin de se mesurer au danger, de se situer dans le groupe.	Recherche de relations privilégiées avec un enfant du même sexe. Cette relation est normale et passagère.
D'activité/ de « ne rien faire »	Période des opérations concrètes de réversibilité (eau en glace...). Il identifie les objets selon leur qualité et propriété.	La pensée est dégagée du concret, elle porte sur des théories. La motivation d'un but à obtenir est nécessaire à son activité.
	Il veut parfois s'isoler pour se situer en observateur du monde, des autres, intérioriser ses expériences. <ul style="list-style-type: none"> ➤ Coins calmes, ombragés, cabanes, grenier, cachettes ➤ Milieu riche en secteur, en bruits naturels ➤ Possibilité de silence ➤ Aménagement permettant de se reposer ➤ Rythme d'activité le plus individualisé possible ➤ Accepter que l'enfant ne participe pas à des activités, des jeux 	





Caractéristiques du public de l'Accueil de loisirs

Les enfants fréquentant l'ALAE :

Voici la moyenne d'enfants accueillis par classe pour la période de septembre 2021, sur l'ALAE Victor Hugo. Ce nombre n'est pas définitif, il est en augmentation constante depuis le début de l'année scolaire.

Nombre d'enfants par classe	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	ULIS	ITEP	TOTAL
Midi	21	14	9	6	11	3	6	70
Dont Garçons	9	4	5	2	7	1	5	33
Dont Filles	12	10	4	4	4	2	1	37
SOIR	4	6	4	3	1	1	1	20

Moyenne par tranches d'âges :

	Type d'accueil	6-7 ans	8-9 ans	10-12 ans	TOTAL
A.L.A.E. : Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole	Périscolaire (midi + soir)	48	26	16	90

Les enfants fréquentant l'ALAE sont très engagés dans la vie associative et sportive : USAP association (rugby), ils sont nombreux à pratiquer le rugby. Certains sont inscrits dans divers clubs ou structures de la ville : BASKET, NATATION, FOOTBALL

En dehors des activités qu'ils pratiquent à l'extérieur du foyer, leurs loisirs sont très centrés sur les nouvelles technologies notamment les consoles de jeux vidéo et les réseaux sociaux. Il est très fréquent de constater à l'ALAE que l'on accueille des enfants qui manquent de sommeil ou qui sont perturbés par des jeux de guerre ou série en tout genre.



LES OBJECTIFS DU PROJET

Le projet éducatif fédéral Léo Lagrange

Les fondamentaux du projet éducatif Léo Lagrange (Extrait du livret L'Enfance et la construction de l'esprit critique – Projet éducatif Léo Lagrange pour nos accueils de loisirs périscolaires et extra-scolaires)

- **L'Enfant dans sa singularité**

Afin que chaque enfant puisse concevoir et confronter ses premières idées nous proposons une diversité d'expériences. Que ce soit par le jeu, la discussion, l'imaginaire, l'expression artistique, l'activité sportive ou l'accès aux savoirs, les 3 -11 ans doivent avoir la possibilité de trouver des activités de qualité répondant à leurs envies de découvertes.

Pour atteindre cet objectif, nous allons devoir ensemble adapter le rythme et le programme des activités aux besoins de chaque enfant. Notre défi éducatif quotidien est de l'accompagner à grandir dans le respect et l'accueil de ses émotions. Pour cela nous posons un cadre sécurisant et aménageons des espaces adaptés.

Nous nous engageons à reconnaître et respecter chaque enfant quelle que soit sa singularité, tout en valorisant ses propres capacités. Nous faisons de l'inclusion une priorité dans nos accueils de loisirs.

- **L'Enfant acteur,**

Nous nous engageons à placer l'enfant au cœur de l'accueil de loisirs. Pour cela nous l'invitons à être force de propositions autant sur le choix de ses activités que sur le fonctionnement de son accueil de loisirs.

Nous incitons l'enfant à participer à la vie collective, nous veillons à lui donner des responsabilités et à ce qu'il puisse développer son autonomie tout en favorisant la coopération et l'ouverture au monde. Nous accompagnons l'enfant dans son développement, au sein d'un groupe, en lui offrant la possibilité de se tromper, de recommencer et d'essayer de nouvelles activités.

L'enfant a également besoin d'avoir des temps libres. Le droit de choisir de « ne rien faire », c'est le laisser apprendre à rêver, observer, s'ennuyer... ce qui est aussi une source d'épanouissement.

- **Une équipe engagée et impliquée,**

Nous avons choisi d'être animateur.rice, une profession passionnante, à forte utilité sociale et humaine, porteuse des valeurs de l'éducation populaire. Responsabilité, esprit d'équipe et engagement sont les mots que nous citons spontanément pour en parler.

Nos actions s'inscrivent dans un rôle de coéducation et se construisent à partir de notre projet éducatif. Dans chaque action mise en place, nous allons nous demander quels sont les intérêts éducatifs. En tant qu'animateur.rice.s, nous sommes impliqué.e.s dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet pédagogique ainsi que dans la création des projets d'animation.

Notre dynamisme et nos compétences participent à notre engagement. Nous nous efforçons donc à adopter une posture professionnelle, bienveillante et exemplaire avec les enfants que nous accompagnons au quotidien.

- **La place des familles,**



Nous reconnaissons les parents comme premiers éducateurs. Nous invitons toutes les familles à participer à la vie de nos structures afin qu'elles soient aussi impliquées dans les loisirs de leurs enfants.

Nous favorisons le processus de coéducation dans lequel l'accueil de l'enfant passe par la construction d'une confiance réciproque. Les relations sont en effet fondées sur l'écoute, le respect mutuel, la confidentialité et le refus de toute forme de discrimination ou d'exclusion. Nous sommes sensibles aux difficultés des enfants mais également des parents.

Nos accueils disposent de lieux d'activités différenciés et d'espaces d'affichages permettant la communication et la compréhension des objectifs et du fonctionnement de l'accueil. Nous avons à cœur de tout mettre en œuvre pour favoriser la rencontre et les échanges.

- **Un accueil qui s'inscrit dans un territoire.**

Qu'il soit rural ou urbain, communal ou intercommunal, associé à l'école ou au quartier, l'accueil doit s'appuyer sur son environnement : culturel, naturel, associatif, local...

Nous engageons un travail de partenariat avec les acteur.rice.s du territoire et les professionnel.le.s de l'animation dans le cadre de la politique enfance du territoire. Nous devons ainsi être ouvert.e.s et réceptif.ve.s à ce qui entoure notre accueil pour saisir toutes les opportunités et permettre à l'enfant de découvrir son territoire.

En tant que co-éducateur.rice.s, nous contribuons à une réflexion et agissons au quotidien avec les différents acteur.rice.s locaux (associations, collectivités, intervenant.e.s, partenaires...). Les actions proposées, au plus près des réalités du territoire, répondent ainsi à des attentes partagées.

Les structures de loisirs, objets du présent marché, devront donc s'inscrire au sein du Plan Mercredi de la Ville de Perpignan, mais aussi du Projet Educatif Local (PEL) et du Projet Educatif de Territoire (PEDT). Les prestataires s'engagent ainsi, à suivre les axes éducatifs portés par la Ville en intégrant leurs propres finalités éducatives.

Les objectifs du PEL - PEdT

Le Projet Educatif Local s'appuie sur cinq objectifs partagés :

- Privilégier le bien-être de l'enfant par un cadre accueillant où les adultes sont à l'écoute, le mettent en confiance, le valorisent.
- Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement et de réussite en lui donnant la possibilité de découvrir une diversité de pratiques artistiques et culturelles, sportives, scientifiques dans une démarche citoyenne.
- Participer à la construction d'une citoyenneté active notamment par l'apprentissage du vivre ensemble et par l'expérimentation d'actions citoyennes (groupe de parole, conseil d'enfant, élection, élaboration collective de projets...)
- Développer les complémentarités éducatives, mettre en commun les compétences et les moyens pour des actions de qualité.
- Développer les compétences transversales de l'enfant pour favoriser la construction de son esprit critique : créativité, capacité d'expression, appropriation des nouvelles technologies, développement durable.



Les objectifs du PEDT

« Les projets pédagogiques des structures de loisirs du mercredi feront référence au projet éducatif local, à l'actuel PEDT et aux programmes des ALAE et ALSH.

Les priorités éducatives telles que l'accès à la culture, au sport, au développement durable et à la citoyenneté développées sur les temps périscolaires sont prolongées ou complétées sur le temps du mercredi et des vacances.

Pour permettre la mise en place de parcours éducatifs et de garantir l'équité territoriale, le PEDT assurera à chaque enfant du territoire de bénéficier durant son temps périscolaire et extrascolaire d'activités autour :

1. de l'éducation artistique et culturelle (lecture plaisir, chant choral, APU CTEAC...),
2. de l'éveil aux langues étrangères,
3. de l'éducation sportive,
4. du développement durable et de la citoyenneté (conseils d'enfants...)
5. Un espace leçon

Les équipes éducatives des structures seront attentives à la diversité des actions proposées sur l'ensemble des temps pour permettre la pratique des activités à différents niveaux d'apprentissage (initiation, pratique régulière ou perfectionnement).

Une attention particulière sera portée sur le respect du rythme de vie des enfants selon leur tranche d'âge.

Sur les temps périscolaires et extrascolaires, les structures veilleront à aménager un coin ou une activité calme et sécurisante à la disposition des enfants ne souhaitant pas pratiquer une activité encadrée. » (Extrait du PedT 2018-2021)

- Respecter les rythmes de vie, le bien-être de l'enfant,
- Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement,
- Participer à la construction d'une citoyenneté active,
- Développer les complémentarités éducatives,

Les effets attendus

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires doit pouvoir agir sur :

1. Les enfants

- Assurer une prise en charge globale et de qualité des enfants.
- Respecter les rythmes de la journée et les rythmes biologiques des enfants.
- Donner la possibilité aux enfants de découvrir de nouvelles activités et de développer de nouvelles compétences.

2. Les partenaires éducatifs

- Organiser des temps de concertation entre les équipes éducatives (ATSEM, animateurs et autres intervenants) pour l'élaboration de projet commun, une fois par quinzaine.
- Créer une culture commune, un recensement des bonnes pratiques.
- Permettre la construction d'une équipe éducative globale autour de l'enfant.

3. Les parents

- Améliorer l'accueil des familles et leur participation aux actions éducatives.
- Développer le lien aux familles par le biais d'outils partagés afin d'assurer une meilleure lisibilité des intentions éducatives et des actions mises en place.
- Changer le regard sur l'école et les actions périscolaires.



Les objectifs du Plan Mercredi

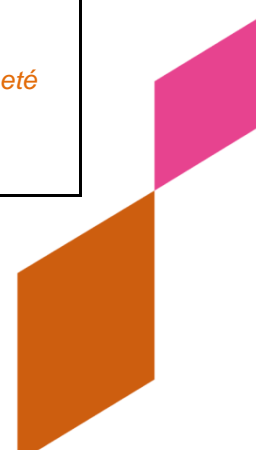
« Afin de proposer aux familles des activités de qualité, la Ville de Perpignan s'engage, dans le dispositif du Plan mercredi, dont l'objectif est de développer sur les accueils du mercredi, un contenu éducatif et pédagogique susceptible d'être décliné sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires de l'enfant. »





Les objectifs généraux

Objectif général	Objectifs spécifiques	Objectifs opérationnels
Développer l'éducation à la citoyenneté	<i>Apprendre à vivre ensemble.</i> <i>Devenir autonome et responsable</i>	<i>Sensibiliser quotidiennement aux règles de vie en collectivité.</i> <i>Faire participer activement les enfants à chaque moment de la vie collective.</i> <i>Permettre un fonctionnement favorisant l'autonomie des enfants</i>
Favoriser l'accès à la culture	<i>S'ouvrir à la ville, aux autres, au monde.</i> <i>S'épanouir par la pratique artistiques, culturelles.</i>	<i>Participer aux différents projets annuels et évènements culturels proposés par la ville. (Mini toques, droit de l'enfant ...)</i> <i>Mise en place du projet Web radio (action école/ALAE)</i> <i>Participation d'intervenants culturels ou artistiques</i> <i>Travail des équipes sur diverses techniques d'animations (manuelle, initiation sportive, jeu ...)</i>
Education au développement durable	<i>Protéger la nature et l'environnement</i> <i>Connaitre et pratiquer les gestes écocitoyens au sein de ses lieux de vie</i>	<i>Mis en place d'activités ludiques autour de l'environnement</i> <i>Utilisation de matériaux recyclés pour les activités</i> <i>Prévention à l'éco-citoyenneté</i>





Les objectifs opérationnels

Les objectifs de l'ALAE selon les différents temps, en lien avec les objectifs énoncés dans le PEDT de la ville de Perpignan :

Développer l'Education à la citoyenneté

Apprendre à vivre ensemble :

- Les enfants seront sensibilisés quotidiennement aux règles de vie en collectivité en participant à leur élaboration. Ces règles seront basées sur le respect de soi, de l'autre, de l'environnement et seront affichées et connues de tous. Elles seront discutées et pourront évoluer régulièrement lors des "temps de parole" organisés sur la structure.
- Être à l'écoute des besoins de l'enfant en mettant en place différents temps de parole.
- Mettre en place des temps d'expression afin d'entendre chaque enfant dans le choix des activités et organisation des programmes d'activités.

Devenir autonome et responsable :

Autonomie

- On fera participer activement les enfants à chaque moment de la vie collective. En confiant à l'enfant des tâches matérielles dont il est capable de se charger : ranger l'activité, débarrasser la table à la cantine ...
- Organisation des temps de loisirs et de l'espace : on laissera aux enfants une marge de décision importante dans le choix et l'organisation des temps d'activité, par la consultation et la prise en compte de leurs souhaits.
- On proposera des activités variées en adéquation avec ses capacités physiques et intellectuelles : en adaptant les activités à l'âge du groupe d'enfants, en mettant en place des jeux extérieurs, des activités manuelles et d'expression.

Responsabilisation

- On permettra à l'enfant d'être codécideur des règles de vie en collectivité afin qu'il les respecte en mettant en place des temps de discussion.
- On incitera l'enfant à être respectueux du matériel et des locaux mis à disposition par l'école en mettant en place des temps de rangement du matériel pédagogique et de la ludothèque.

On fera prendre conscience à l'enfant de la conséquence de ses actes en expliquant pourquoi il y a une sanction en faisant référence aux règles de vie établies.

Ces objectifs sont principalement travaillés sur les cycles 1 et 2 de l'année scolaire, pour cadrer les groupes dès le début de l'année, mettre en place les règles de vie en collectivité ensemble.



Favoriser l'accès à la culture

S'épanouir par la pratique d'activités sportives, artistiques, culturelles. Les enfants fréquentant l'ALAE auront accès à la pratique (ludique et de découverte) de support d'activités très variées par le biais des projets d'animation et du savoir-faire des animateurs.

- jeux sportifs et collectifs (initiation non-sportive au : football, basket, handball, boxe, hockey, pentathlon...)
- jeux théâtraux
- jeux de société (ludothèque, fabrication de jeux de société)
- ateliers manuels (dessin, peinture, couture, modelage, calligraphie, pâtisserie ...)
 - Fêtes et grands jeux.
 - Projets spécifiques

Pour cette rentrée 2021, nous avons avec l'école le Projet de la web radio financé par la cité éducative. L'objectif de nos deux structures est d'aboutir à développer cet outil au travers de projet (radio, interview, diffusion école). Le projet venant de débiter, l'équipe d'animation interviendra dans un premier temps sur la décoration de cette salle réservée à la web radio et utilisée communément avec l'école.

Participation au projet Manger-bouger avec la venue d'un intervenant Ping Pong tous les jeudis midi en ce début d'année.

Développer l'Éducation au développement durable

- Connaître et pratiquer les gestes éco citoyens :
Protéger la nature, l'environnement. Sensibiliser les enfants aux matériaux de récupération dans les activités menées
- Développer les gestes citoyens :
En aidant l'enfant à réaliser des gestes citoyens dans sa vie quotidienne, jeter les papiers dans la poubelle, trier les déchets, ne pas gaspiller le matériel, l'eau, comment et à quoi sert le tri sélectif : (des outils variés : le jeu du tri, récupération des déchets pour bac à compost, recyclage et transformation d'objets)





Les projets d'activités

Les projets d'activités sont à l'initiative de l'équipe d'animation, puis validés par la direction. Ils sont travaillés en amont, puis proposés et discutés ensemble lors des temps d'échange.

Le directeur et l'animatrice référente aident et orientent les animateurs dans la construction, la réalisation du projet et le suivi du projet. A la fin de chaque séance un point est fait avec les enfants et avec les adultes entre eux.

Les projets d'activités prennent en compte le rythme de vie des enfants. Chaque animateur propose un ou plusieurs projets d'activités. Les projets sont réalisés et menés par le même groupe d'enfants. Les groupes d'enfants constitués changent à chaque retour de vacances, ou un nouveau projet débute.

Les animateurs écrivent leur projet, en expliquant les étapes de chaque séance et en y ajoutant leur matériel nécessaire pour l'activité. Les projets d'activités et l'achat de matériel sont étudiés et réalisés si le budget le permet.

Les projets d'enfants

Des temps d'échanges sont proposés aux enfants pour leur permettre de devenir acteur et d'avoir un rôle à jouer au sein de l'accueil de loisirs.

Des idées peuvent être réalisées, si elles sont réalisables et en accord avec les objectifs du PEDT de la ville et celui de Léo Lagrange.

Les animateurs ont pour rôle de faire remonter les idées d'animation à l'équipe de direction, si cela nécessite du matériel supplémentaire ou l'appel à un intervenant.





LES METHODES PEDAGOGIQUES

(Notamment en référence aux fondamentaux du projet éducatif Léo Lagrange)

La place des enfants, La participation active des enfants, La valorisation des enfants

Les enfants sont au centre du projet pédagogique et également au centre des projets d'animation qui sont proposés par les animateurs. Le libre choix pour l'enfant est incontournable dans le fonctionnement mis en place.

La place des parents

Durant les temps périscolaires, et notant lors des temps méridiens, les parents ne sont pas trop présents, sur les temps de garderie, le soir où nous avons la possibilité d'avoir un contact avec eux plus facilement. Les temps du soir sont un temps d'échange important entre l'équipe d'animation et les parents. Les animateurs discutent avec les parents de leur enfant et sont à l'écoute des questions apportées par les parents.

Transmissions

Les transmissions entre l'équipe et les parents s'effectuent oralement, ou bien avec le cahier de liaison de l'école. Si le problème devient plus grave, un coup de téléphone aux parents est effectué pour que les parents soient au courant au plus vite de la situation.

L'école joue un rôle important dans cette transmission-là, ils nous permettent de faire passer un message à certains parents qu'on ne croise pas lors des temps d'accueils. Les informations importantes sont affichées sur le portail de l'école, et à la vue de tous.

Les coordonnées de l'ALAE sont mises à disposition pour pouvoir répondre aux questions ou interrogations des parents (numéro de téléphone ou adresse mail)

Positionnement des animateurs

L'animateur est un référent auprès des enfants. Il se doit d'adopter une posture qui permette d'établir le respect mutuel. La confiance et la bienveillance sont des facteurs importants pour avoir une bonne relation avec les enfants. Une relation avec les parents est aussi importante et nécessaire.

Une relation de confiance avec les parents lors des temps périscolaires, l'animateur est responsable de son groupe d'enfants. La confiance est obtenue grâce à l'enfant qui raconte sa journée le soir en voyant ses parents.



Il faut également mettre en place une relation avec l'équipe enseignante, en adaptant des règles communes, faire un suivi avec les enseignants des enfants, et également des informations à partager.





LES MOYENS

Les humains

→ Le directeur

Le directeur de l'accueil de loisirs est le garant de la sécurité physique, affective et morale des enfants. Il est disponible et reste à leur écoute ainsi qu'à l'écoute des parents.

Il est la personne référente pour informer ces dernières informations éducatives, réglementaires ou organisationnelles. Il est le relais principal entre l'équipe d'animation et les différents partenaires.

Il est à l'écoute des enfants, de l'équipe d'animation, des familles et des partenaires. Il apporte des solutions, accompagne les personnes, être en soutien de l'équipe d'animation lors des activités. Il transmet, explique et détaille le projet éducatif de Léo Lagrange aux animateurs. Il établit le projet pédagogique qui met en œuvre le projet éducatif. Il est capable d'utiliser les ressources de la Fédération Léo Lagrange pour permettre le travail en équipe et l'utilisation des outils.

Le directeur de la structure assure la gestion, la transmission entre les différentes personnes, il a la charge de suivre le financier, l'administratif, sanitaire et réglementaire.

→ L'équipe d'animation

L'équipe d'animation est le premier relais après le directeur. Ils sont garant du bon déroulement des activités, ils sont garant également de la sécurité physique, affective et morale des enfants qui sont accueillis.

Ils sont à l'écoute des parents, et transmettent les informations vers les partenaires (enseignants ou éducateurs sur le temps méridien).

Ils prennent connaissance du règlement intérieur de la structure, le respectent et le font respecter. Un temps de communication est mis en place pour pouvoir faire passer les informations aux directeurs, aux collègues, ou partenaires.

Ils mettent en œuvre le projet pédagogique de la structure, écrit et présenté lors des réunions d'équipe. Avec le projet pédagogique, des projets d'activités sont établis, avec des objectifs en rapport au projet pédagogique.

Les activités sont adaptées aux groupes d'enfants et à leur âge. Les activités sont préparées lors des réunions, organisées avec un planning, et présentées aux enfants.

L'équipe d'animation se compose d'une directrice (BPJEPS), d'un directeur adjoint (détachée le midi), et de 5 animateurs titulaires du BAFA.



NOM	PRENOM	FONCTION	DIPLOME
LAPORTE	STEPHANIE	Directrice	BPJEPS
PACCIANUS	LOIC	Directeur adjoint	BAFD
LE HOUSSEL	LORIANE	Animatrice	BAFA
BESSEKHAL	SARAH	Animatrice	BAFA
BOURRAS	LILIA	Animatrice	BAFA
4		Animateur	BAFA
5		Animateur	BAFA

Des animateurs remplaçant viendront compléter l'équipe permanente suivant les effectifs enfants ou les absences des animateurs.

→ **Les accueils périscolaires du midi : 11h45/12h30 et 13h30/13h50**

Le directeur adjoint s'occupe de l'accueil des enfants sur les temps de garderie du midi.

→ **Le temps méridien : 11h45/14h**

5 animateurs interviennent sur le temps méridien sur l'école Victor Hugo. Chaque animateur est positionné sur un groupe de niveaux, en fonction de l'effectif du groupe. Actuellement nous avons 4 groupes de niveaux : Les CP, les CE1, les CE2 et les CM1/CM2. Les enfants de l'ULIS et de l'ITEP sont positionnés dans les groupes par rapport à leur âge.

→ **Le temps périscolaire du soir : 17h/18h15**

L'animatrice référente et le directeur sont présents les temps du soir. Ils accueillent les enfants lors de ces temps.

Un espace leçon est mis en place le lundi, mardi et jeudi pour permettre aux enfants et aux parents, une aide supplémentaire pour l'apprentissage des connaissances.

Le vendredi, il est proposé un projet d'activité qui se déroule sur le cycle. Les enfants ont la possibilité de faire le projet, ou également de se reposer et de ne rien faire.

Un accueil échelonné est organisé de **17h à 17h30** et également de **18h à 18h30**.

La composition de l'équipe peut augmenter en fonction de l'effectif enfants.

→ **Le personnel technique**



Le personnel de restauration et d'entretien est du personnel communal, soit des fonctionnaires territoriaux, soit des contractuels.

→ **La coordination Léo Lagrange**

Une réunion mensuelle regroupe l'ensemble des directeurs et des coordinateurs de l'association Léo Lagrange. Un échange par email ou téléphone est effectué régulièrement entre le directeur et les coordinateurs.

Ils apportent un appui dans la prise de décisions, un rapport de la gestion quotidienne, une communication à travers les programmes et projets d'activités par cycle, répondent et échangent quant aux imprévus ou questions diverses.

→ **Les référents éducatifs de la ville**

Ils sont amenés à venir sur les structures ALAE de la ville.

Le matériel

Le matériel est organisé de la façon suivante :

-Dans les placards du bureau du directeur sont rangés : les feuilles blanches, la réserve du petit matériel non entamé, des livres. Le matériel sportif est stocké dans des malles.

-Dans les placards de la salle polyvalente nous trouvons : le matériel pédagogique qui sert aux activités manuelles, et les jeux de société.

-Dans le placard de la salle des maîtres, nous avons du matériel pour les ateliers « cuisine ». Nous pouvons utiliser le four, les micro-ondes et les ustensiles de cuisine.

Chaque animateur gère le matériel dont il a besoin. Si besoin des commandes de matériel sont faites lors des réunions.

Le rangement est fait par les animateurs lors de l'activité en compagnie des enfants. Quand le rangement est trop important, est effectué après 14h.

Nous partageons avec l'école le matériel sportif et les installations qui vont avec. Des inventaires sont faits plusieurs fois dans l'année.

Les espaces

Nous utilisons les locaux de l'école, pour les différents temps périscolaires. Les espaces mis à dispositions de l'accueil de loisirs associé à l'école sont :

-La salle polyvalente, qui est divisée en 2 parties. D'un côté un espace lecture bibliothèque, des tapis de sport peuvent être installés. De l'autre côté, des tables et des chaises permettent l'installation des activités.

-Une salle d'informatique est utilisée pour les activités.



-La salle RASED (et web radio de l'école), est mise à disposition pour effectuer des activités.

-Une salle de classe de l'école peut également être mise à disposition, si l'effectif enfants augmente, ou en cas d'intempéries.

- Les deux cours de l'école, et le plateau sportif sont utilisés pour faire des jeux ou de l'initiation au sport. Dans, la petite cour nous privilégions les petits jeux. Dans la grande cour et le plateau les activités sportives et les grands jeux. Des toilettes sont ouvertes sur le temps méridien.

Les locaux sont mutualisés au maximum avec l'école et les enseignants. Les espaces sont répartis chaque cycle pour les animations et les projets d'activités des animateurs. Un planning est affiché au bureau du directeur.

Les relations

- ◆ **Entre enfants** : Les conflits existent, nous investissons du temps pour aider les enfants à trouver une solution au moment d'un conflit, pour leur permettre de participer à la recherche d'une solution. Les enfants ont tendance à jouer tous ensemble, forment des groupes, se reconstruisent avec d'autres, un bon point positif pour le développement social.
- ◆ **Entre les enfants et les animateurs** : L'animateur est en permanence en relation. Il doit organiser des relations, avec et au sein de son groupe, mais aussi avec chacun des enfants qui lui sont confiés. L'animateur a la nécessité de faire appliquer les règles et trouver un équilibre pour être apprécié des enfants.
- **La place des parents** : Les parents sont accueillis par l'équipe pédagogique tous les soirs lorsqu'ils viennent récupérer les enfants. Ils peuvent rencontrer l'équipe d'animation pour discuter avec elle lorsqu'ils le souhaitent pour discuter du fonctionnement de la structure ou de leur enfant. Le directeur est disponible et à l'écoute des parents lorsqu'ils le sollicitent.

Financiers

- **Principes Budgétaires** : Il est alloué pour le budget pédagogique de la structure la somme de 0.20cts/Heure/enfant réalisée. Un budget prévisionnel est calculé en début d'année civile. Ce budget sera actualisé tout au long de l'année en fonction de la réalité des effectifs des enfants.
- **Les tarifs** : Les tarifs sont fixés par le conseil municipal et révisés chaque année. Les familles peuvent bénéficier d'aides selon leur Quotidien Familial à la CAF. (Voir règlement intérieur)

Les partenaires

- ✓ **Institutionnels** : Les premiers partenaires éducatifs, et les plus importants sont bien entendu les parents, avec lesquels il est nécessaire, pour avoir une meilleure connaissance et un meilleur bien être de l'enfant, d'entretenir des relations privilégiées.

-La ville de Perpignan (la DAEE)



- L'école : échanges, discussions avec les enseignants sur les enfants lors des temps périscolaires, sur le fonctionnement ou sur des infos diverses
- Educateurs spécialisés : nous pouvons les rencontrer lors de leur présence sur les temps méridiens.
- SDJES (ex-DDCS)
- Le SYM PM, la restauration ELIOR que nous rencontrons lors des commissions de menus afin d'échanger sur l'élaboration des menus.

Le fonctionnement de la structure

- ❖ **Jours et horaires d'ouverture** : Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11h45 à 14h et de 17h à 18h15, hors semaine de vacances scolaires.
 - 11h45/12h30 : Départ échelonné des enfants
 - 11h45/14h : Prise en charge des enfants sur le temps méridien
 - 13h30/14h : Accueil échelonné des enfants
 - 14h : Fin du temps méridien, petits points d'information

 - 17h/17h30 : Accueil des enfants, départ échelonné des enfants, prise gouter et jeux
 - 17h30/18h : Aide aux devoirs ou activités
 - 18h/18h15 : Départ échelonné des enfants

- ❖ **Principes d'inscription des familles** : Pour les temps périscolaires, l'inscription s'effectue aux services de la DAEE, 10 rue du Castillet, à Perpignan, ou dans les différentes mairies de quartier (ici mairie quartier Nord), aux horaires d'ouverture du lundi au vendredi.

- ❖ **Journée type** :

Le temps méridien de 11h45 à 14h :

11h45/11h55 : Accueil des enfants, les enfants de cycle 2 dans la salle polyvalente, les enfants de cycle 3 sous le préau dans la grande cour, l'animatrice référente fait l'appel des enfants de la classe UEE (ITEP), dans leur classe. Les animateurs font l'appel des groupes et les amènent aux toilettes pour faire un temps d'hygiène. Présentations des activités lors des temps d'accueils.



11h55/12h30 : Le temps de repas pour les enfants, le service restauration se déroule sous la forme d'un self. Les enfants du cycle 2 sont conviés à passer à table. Pendant ce temps-là, les enfants du cycle 3 sont à des pôles d'activités qui varient tous les jours. Dès qu'il y a un nombre de places qui se libère, les enfants du cycle 3 rentrent à leur tour dans la cantine, tandis que les enfants du cycle 2 qui commencent à sortir vont à un pôle d'activités différent. Sur le temps du repas nous veillons à ce que les enfants goutent à tout, nous veillons à lutter contre le gaspillage alimentaire dans les assiettes et valorisons les bienfaits de la nutrition pour les enfants. Un temps d'hygiène est présent avant et après le passage cantine.

12h30/13h30 : Fin du repas, début des activités, préparation de l'activité, déroulement, rangement avec finalité de l'activité, point avec les enfants permettant de savoir leur opinion sur le temps qui vient de se dérouler. Un temps d'hygiène est présent avant et après le temps de l'activité.

13h30/13h45 : un temps de récréation est dédié aux enfants, leur permettant de souffler et de se retrouver. Les animateurs sont sous la surveillance des enfants dans les différentes cours (petite cour pour le cycle 2, et grande cour pour le cycle 3)

13h45/14h : Retour des enfants en classe, par les animateurs qui amènent les enfants dans les classe, et restent dans les couloirs de l'école le temps que tout le monde soit rentré. Les enfants font un dernier temps d'hygiène avant de rentrer dans les classes et d'être confié aux enseignants. Un point sur la journée est fait dans le bureau du directeur.

Le temps de garderie du soir 17h à 18h15 :

17h/17h30 : Accueil des enfants, un temps pour le gouter qui est fourni par les parents, et un temps libre pour les enfants leur permettant de souffler un petit peu après leur grosse journée d'école. Un départ échelonné des enfants est possible de 17h à 17h30.

17h30/18h : Un temps aide aux leçons est mis en place le lundi, mardi et jeudi, pour les enfants et les parents qui sont à la demande d'un accompagnement pour les devoirs. Les enfants n'ayant pas de devoirs peuvent faire des petits jeux ou jouer une ludothèque mise à leur disposition. Le vendredi, un projet d'activité est effectué sur l'ensemble du mois (4 vendredis en général) sur des thèmes bien précis (cuisine, sport, bricolage,)

18h/18h15 : Un départ échelonné est mis en place pour les enfants. Les enfants sont en jeux libres le temps que les parents viennent les chercher.

Organisation COVID mise en place sur Victor Hugo Septembre 2021

→ Constitution des groupes :

4 groupes sur le temps du midi :

CP, CE1, CE2, CM1 et CM2.



Les enfants de l'ULIS sont placés dans les groupes par rapport à leur classe de référence.

Les enfants de l'ITEP sont placés dans les groupes par rapport à leur âge.

→ **Fonctionnement :**

Le fonctionnement des groupes, est le même que l'école, donc nous ne brassons pas les enfants.

Il y a 2 groupes les CP, CE1 et CE2 (cycle 2) et les CM1 et CM2 (cycle 3).

Les récréations sont séparées sur le temps scolaire, donc également séparées sur le temps périscolaire.

Un animateur est référent de chaque groupe. Le mardi est le jour avec des projets sur l'ensemble du cycle.

→ **Espace utilisé :**

Nous utilisons les locaux appartenant à l'école, la grande salle polyvalente (les deux parties), la salle « RASED » et si besoin la salle d'informatique (pour le moment pas utilisée). Une salle de classe est également mise à disposition si les effectifs le permettent, et aussi en cas de mauvais temps.

Nous utilisons également les locaux de la cantine avec l'espace sanitaire et le réfectoire.

Pour les adultes, nous utilisons le bureau ALAE.

Nous utilisons l'ensemble des deux cours, la petite cour et également la grande cour.

Nous utilisons également 3 sanitaires sur l'école, 2 sanitaires extérieurs et 1 sanitaire à l'intérieur.

→ **Organisation de la cantine :**

L'organisation de la cantine se déroule sous la forme d'un self.

Les couverts sont enveloppés dans la serviette, et déjà préparés à l'avance par les agents de cantine.

Les enfants passent par groupe de niveau récupérer leur plateau, et prendre place dans le réfectoire.

Les carafes d'eau et les barquettes de pain sont mises à l'écart, pour ne pas que les enfants aient un contact avec.

Les animateurs servent le pain, l'eau et le fromage aux enfants, avec des gants.



Les adultes (animateur + éducateur de l'ITEP) mangent à une table séparée des enfants. De cette table, les adultes ont une vue entière de la salle de la cantine.

Des pôles d'activités sont proposés par groupe, avant ou après le repas, et différents chaque jour, permettant aux enfants d'attendre calmement le temps de l'activité.

→ **Lavage des mains :**

Au moment de l'appel, dès que les enfants sont récupérés.

Après être sortie de la cantine

Avant l'activité.

Et pour finir avant de les amener dans les classes.

Un rappel des règles a été effectué la première semaine de la rentrée. Un rappel permanent des règles sanitaires et des conditions COVID est régulièrement mis en place.

→ **Organisation des activités**

Des réunions sont organisées avec l'équipe d'animation pour préparer le planning des activités et les projets se déroulant le mardi.

Les activités commencent aux alentours de 12h30 et se terminent vers 13h30, le temps de faire un point avec les enfants.

Les animateurs tournent sur les groupes chaque jour pour pouvoir permettre à l'ensemble des enfants de pouvoir s'épanouir dans son domaine de prédilection, (sport, petits jeux, activités manuelles ou activités artistiques) tout en évitant les brassages.

→ **Animateur référent COVID :**

La personne référente COVID est Mme LAPORTE Stéphanie, titulaire du PSC1. Une salle dans les locaux de l'école est mise à disposition en cas de suspicion chez un enfant.

La communication

La communication avec les enfants s'effectue essentiellement à l'oral. Sur la fenêtre du bureau du directeur, un affichage avec les informations les plus importantes est à disposition pour les enfants (menus, plannings, informations,). Les animateurs présentent les activités aux enfants lors des temps d'accueil.



La communication au sein de l'équipe s'effectue également à l'oral. Lors des réunions d'équipes ou des points faits lors des temps avant 11h45 ou après 14h. Les plannings sont disponibles est affichés dans le bureau du directeur, dans la grande salle et encore dans le hall d'entrée.

La communication en direction des familles s'effectue généralement quand on les croise au portail le soir. Si besoin un échange téléphonique ou par email avec les parents peut être effectué. Depuis peu, la mairie a installé un panneau pour nous permettre d'afficher les menus de restauration et les programmes d'activités.

La communication entre les directeurs et la coordination et les référents éducatifs se fait par email, ou par téléphone. Des réunions et des échanges sont régulièrement faits.





L'ÉVALUATION

Les outils d'évaluation

La Charte de qualité

L'évaluation du travail des équipes se fait à différents moments et par divers biais :

La charte de qualité dont nous parlions précédemment à trois objectifs principaux et constitue un temps fort de l'évaluation :

- Définir l'engagement collectif de l'association en matière de qualité
- Sensibiliser les directeurs et les animateurs à la qualité
- Encourager l'élaboration d'outils d'amélioration et de mesure de qualité

Nous utilisons corollairement une grille d'évaluation de notre Charte de Qualité, ainsi qu'une grille d'auto-évaluation. Toutes les dimensions de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées au travers d'une cinquantaine de critères observables.

Ces outils nous permettent de vérifier que la Qualité d'Accueil sur laquelle nous nous engageons est bien respectée et, dans le cas contraire, de trouver les moyens d'y parvenir.

Dans le cadre de cette démarche d'évaluation, l'intérêt est pour nous d'améliorer le fonctionnement de l'accueil de loisirs de HUGO. L'efficacité de chaque action est évaluée et si nécessaire nous formulons des objectifs de développement.

La démarche d'évaluation est une démarche constructive qui traduit la dynamique de notre structure.

L'évaluation répond à un objectif général : repérer les limites et les points à améliorer, valoriser les points positifs, et ainsi mettre en place l'amélioration continue de la structure et des activités qu'elle porte.

Cette démarche qualité est commune à tous les accueils de loisirs gérés par la Fédération Léo Lagrange. Des analyses nationales sont effectuées.

▪ Les réunions d'équipe

Il est demandé aux animateurs de l'équipe de venir 5 minutes avant pour permettre la préparation du matériel et l'accueil des enfants dans des bonnes conditions, ou si besoin recevoir des informations nécessaires au bon déroulement du fonctionnement.

Les réunions d'équipe s'effectuent tous les quinze jours, le lundi de 14h15 à 16h. L'objectif des heures de réunions sont :



-Préparation des activités, du planning d'activités, élaboration des projets d'activités et des parcours éducatifs,

-Le bilan, avec les points positifs, les points négatifs, les points à améliorer par rapport au fonctionnement, au déroulement du temps méridien, aux projets...

-L'évaluation des enfants en progrès, qui ont des besoins ou des difficultés. Les éducateurs de l'ITEP peuvent être présents pour également faire un point sur les enfants accueillis lors des temps périscolaires.

Un rangement du matériel, des locaux et aménagements de l'espace utilisé est fait avant chaque fin de cycle permettant de repartir sur de nouvelles bases.

Pour le matériel nécessaire et manquant, une commande ou achat de matériel est prévu chaque fin de cycle (ou en début de cycle).

A la fin de l'année, un inventaire général de tout le matériel (pédagogique et sportif), pour permettre de reconstituer les stocks lors de la rentrée de septembre suivant, pour que chaque animateur se retrouve avec le matériel primordial.

Des réunions supplémentaires sont peuvent être envisagée pour certains projets ou certains évènements, ou même selon les besoins nécessaires de la structure.

▪ **Les bilans d'activités**

Un bilan est effectué après chaque projet d'activité par les enfants, ensuite par les animateurs et par le directeur pour finir. Les différents partenaires et financeurs de l'accueil de loisirs reçoivent régulièrement des bilans d'activités, qui permette d'évaluer, de dresser un constat, de rendre des comptes des actions menées sur une période donnée.

Un bilan après chaque période est établi, un bilan annuel sur l'ensemble de l'année scolaire. Des bilans spécifiques, par rapport à des activités précises ou des intervenants sont également réalisés.

▪ **Questionnaires aux parents**

Nous proposons aux parents de participer à notre démarche d'évaluation. Pour cela, le directeur ou un animateur leur transmet un questionnaire/ enquête en fin d'année qu'ils pourront compléter de manière anonyme. Toutes les dimensions du fonctionnement de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées par les usagers (La communication, les inscriptions, les horaires et période d'accueil, les repas, alimentation, les locaux, les activités, et objectifs éducatifs)

Cette participation vient à s'ajouter à notre Démarche Qualité globale.



L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Les moyens

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs de HUGO a été réfléchi et établi de façon à pouvoir accueillir, dans la mesure du possible, l'ensemble du public et notamment les enfants en situation de handicap.

Stéphanie LAPORTE, la directrice de l'accueil de loisirs, est la référente auprès des familles désireuses d'inscrire leur enfant à l'accueil de loisirs de HUGO.

La Fédération Léo Lagrange, par l'intermédiaire de la Délégation Nationale à l'Enfance propose un guide à l'usage des structures et des équipes accueillant des personnes en situation de handicap. Nous y retrouvons notamment :

- Le Guide d'entretien, qui permet au Directeur d'organiser et d'encadrer l'accueil d'un enfant en situation de handicap (construire pour l'enfant et sa famille un parcours individualisé et sécurisé)
- Une documentation technique détaillée (législation, pédagogie etc...)

Enfin, des formations consacrées au handicap mises en place par CITE CLUB, l'organisme de formation de la Fédération Léo Lagrange seront accessibles aux animateurs de l'équipe.

Nos engagements

Nous nous inscrivons, au-delà de l'application de la Loi du 11 février 2005, dans une démarche d'accueil volontariste. La Fédération Léo Lagrange est signataire de la Charte de Déontologie pour l'Accueil des Personnes Handicapées dans les Structures de Vacances et de Loisirs Non Spécialisées. (**Voir annexe**)

Cette Charte énonce 7 principes à respecter :



- Respecter le projet d'intégration de l'enfant handicapé.
- Favoriser l'intégration de l'enfant handicapé au sein de l'accueil de loisirs notamment en le faisant participer aux activités avec les autres enfants.
- S'informer auprès des parents de l'enfant des besoins spécifiques de leur enfant
- Garantir aux équipes encadrantes une formation ou une sensibilisation aux handicap(s).
- Organiser des réunions de concertation entre les encadrants pour assurer le suivi de l'accueil de l'enfant.
- Informer tout intervenant que l'accueil de loisirs est signataire de la Charte et des obligations que cela engendre.
- Afficher la Charte dans les locaux de l'accueil de loisirs.





La Fédération Léo Lagrange Fédération

Léo Lagrange est né le 28 novembre 1900. Elève au lycée Henri IV, il s'engage dans l'armée à la fin de ses études, en août 1917. En 1920, il adhère à la SFIO puis, devenu avocat, s'inscrit en 1922 au barreau de Paris.



Elu député le 8 mai 1932 à Avesne-sur-Helpe, il se voit confié, après la victoire du Front populaire en 1936, le Sous-secrétariat d'Etat aux sports et à l'organisation des loisirs. Souhaitant rendre le sport et les loisirs culturels accessible à tous, il multiplie le nombre de stades, crée le Brevet Sportif Populaire ou encore les Mardis populaires du Louvre.

Afin de permettre au plus grand nombre de profiter des tous nouveaux congés payés, il obtient 40 % de réduction sur les billets ferroviaires pour les salariés et leurs familles, dont bénéficient 600 000 personnes dès l'été 1936. Grâce à son appui, le nombre d'auberges de jeunesse double en 1936.

A la déclaration de guerre en 1939, Léo Lagrange n'est pas mobilisable mais s'engage à nouveau. Le 9 juin 1940, il est tué lors de l'offensive de l'Aisne.

Réseau d'associations d'éducation populaire et employeur de l'économie sociale, la Fédération Léo Lagrange s'appuie sur les compétences de milliers de bénévoles et salariés pour bâtir une société de progrès.

Pour elle, être un mouvement d'éducation populaire, c'est :

- Donner les moyens à tous, tout au long de la vie de s'épanouir et de s'emparer de sa citoyenneté.
- Agir, en complément de l'école et de la famille, pour favoriser l'égalité des chances
- Proposer aux publics de tous âges des loisirs et des activités permettant à chacun de contribuer au progrès social
- Être l'ambadrice de la jeunesse en offrant aux jeunes un espace d'engagement citoyen
- Permettre à chacun d'allier la découverte de soi à l'envie d'aller vers l'autre

C'est, en somme, **un engagement éducatif.**

[Deux métiers : l'animation et la formation](#)

Une démarche éducative : les animateurs Léo Lagrange construisent toutes leurs actions autour d'un projet pédagogique structurant. Loin du loisir à consommer, chaque activité, séjour, parcours sportif est prétexte à vivre un moment de plaisir et d'épanouissement

Former tout au long de la vie. La Fédération développe, avec ses 9 instituts de formation, des programmes de formation pour les publics fragilisés, en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle. Par ailleurs, Léo Lagrange est un opérateur national qui assure la formation et l'accompagnement des acteurs éducatifs (bénévoles, salariés, animateurs volontaires ou professionnels).

[Un partenaire des collectivités locales :](#)

Reconnue d'utilité publique, la Fédération Léo Lagrange est partenaire des collectivités dans leurs politiques sociales, éducatives, culturelles, et d'insertion. Les collectivités peuvent en effet faire appel à elle pour :

- Déléguer la gestion d'un équipement, d'un dispositif, d'un programme.
- Organiser monter une action ponctuelle
- Offrir des formules de vacances
- Faire progresser le professionnalisme de leurs équipes



- Établir un diagnostic.

Grâce aux **agrément**s dont la Fédération et son réseau disposent, toutes les garanties de sérieux, de sécurité et de qualité sont assurées.

Un réseau associatif

Désireuse d'accompagner les projets associatifs, la Fédération Léo Lagrange met son expérience à la disposition des associations qui lui sont affiliées. Ainsi, elle leur propose :

- Un réseau pour échanger savoir-faire, expériences, partenariats et idées novatrices
- Un accompagnement et des formations pour accompagner les projets
- Un suivi personnalisé selon la formule d'adhésion choisie.

Un employeur de l'économie sociale

La Fédération Léo Lagrange voit dans l'économie sociale un modèle alternatif permettant à l'économie d'être au service de l'homme et de son environnement, où le résultat du travail est au bénéfice de l'entreprise et de ses salariés, dans le respect du développement durable. L'Unité Économique et sociale Léo Lagrange regroupe une vingtaine d'employeurs et fonctionne démocratiquement. Associations affiliées, adhérents, usagers, salariés et partenaires peuvent, par le biais de structures représentatives, trouver un véritable espace d'expression et de contribution au projet de la Fédération.

La Délégation Nationale Enfance

Au sein de la Fédération, le réseau des accueils de loisirs est animé par la délégation nationale à l'enfance et son secrétariat composé de un à deux professionnels par région.

Trois missions principales reviennent à cette délégation :

- Fédérer les acteurs
- Créer et diffuser des outils pédagogiques estampillés « Léo Lagrange »
- Qualifier le geste éducatif
- Soutien et expertise proposés au professionnel sur le terrain

Le Secrétariat National à l'Enfance (piloté par la Délégation Nationale à l'Enfance), réunit 4 fois par an des représentants missionnés par les différents établissements régionaux.

Ce Secrétariat permet, en lien avec les orientations du projet éducatif de la FLL, de mettre en œuvre la programmation éducative des accueils de loisirs de la FLL.



Il a permis l'élaboration de la Charte de qualité des ALSH et APS (présente sur notre accueil), de divers programmes et kits pédagogiques (dont nous disposons). Il organise annuellement une Convention Professionnelle Enfance, espace de réflexion ouvert aux animateurs de HUGO. Enfin, c'est notamment à travers lui que s'organise le lien avec l'association Les Petits Citoyens (partenaire de la FLL) dont nous utilisons les outils pédagogiques.

Chacun des membres du SN DNE fait ensuite circuler les informations au niveau de son territoire via un Secrétariat Régional à l'Enfance. Jean Jacques, le Directeur de l'accueil de HUGO fait partie du Secrétariat Régional du territoire de la collectivité





Léo Lagrange Méditerranée
LAPORTE Stéphanie
Rue Raoul Dufy
06.25.64.76.19
hugo.perpignan@leolagrange.org

